

Délibération n° 2015-66/API du 10 septembre 2015
portant adoption du règlement intérieur du port de plaisance de Wé Lifou

Historique :

Créée par :	Délibération n° 2015-66/API du 10 septembre 2015 portant adoption du règlement intérieur du port de plaisance de Wé Lifou	JONC du 29 septembre 2015 Page 9035
Modifiée par :	Délibération n° 2022-152/BAPI du 25 août 2022 portant modification la délibération modifiée n° 2017-74/API du 27 septembre 2017 relative à la fixation des droits d'usage des installations et outillages de la marina de Wé-Lifou	JONC du 20 septembre 2022 Page 17508
Modifiée par :	Délibération n° 2025-67/API du 16 octobre 2025 modifiant la délibération n° 2015-66/API du 10 septembre 2015 portant adoption du règlement intérieur du port de plaisance de Wé Lifou	JONC du 7 novembre 2025 P 24849

Article 1^{er}

L'assemblée de la province des îles Loyauté adopte le règlement intérieur du port de plaisance de Wé Lifou, annexé à la présente délibération.

Article 2

L'assemblée de province autorise le président de la province des îles Loyauté ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution dudit règlement.

Article 3

La présente délibération qui prendra effet à compter du 1er novembre 2015 sera transmise au commissaire délégué de la République pour la province des îles Loyauté, et publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.